

KRAV MAGA SYSTEM 92 RÉGLEMENT INTERIEUR

OBLIGATOIRE POUR CHAQUE INSCRIPTION

- Licence sportive à compter du 1er septembre de l'année sportive en cours (Obligatoire).
- Un certificat médical d'aptitude au Krav Maga de moins de trois mois.
- Une fiche d'inscription accompagnée d'une photo d'identité.
- Une autorisation parentale pour les mineurs, signée par le parent responsable présent et consentant.
- Le montant de l'adhésion annuelle est fixé annuellement par l'assemblée générale.
- L'adhésion est payable en une fois ou sous réserve de certaines facilités de paiement.

CONDITIONS GENERALES APPLICABLES

- L'adhésion est un abonnement qui ne présage pas de l'assiduité de l'adhérent.
- Le club est interdit aux non adhérents.
- L'adhésion annuelle au club est payable totalement à l'inscription, elle n'est ni remboursable ni transmissible.
- Tout acte de vol, dégradation volontaire, vandalisme, comportement agressif ou amoral ainsi que tout acte contrevenant au règlement intérieur du club Krav Maga System 92, entraînera l'exclusion immédiate de l'adhérent mis en cause sans aucun remboursement.
- La famille ou les amis n'assistent pas aux cours de krav maga dispensés par le club, sauf sur autorisation des dirigeants du club.
- Tout accident survenu lors de l'entraînement doit être immédiatement porté à la connaissance de l'enseignant (sous peine d'être obsolète) afin qu'une déclaration d'assurance éventuelle soit établie.

TENUES D'ENTRAINEMENT AU KRAV MAGA

- Tenue spécifique de KRAV MAGA : t-shirt (de l'Académie) + pantalon de kimono noir.
- Chaussures souples à semelle lisse obligatoire.
- Les protections obligatoires : Coquille (homme-femme), plastron pour les femmes, protège dents, gants de type sparring MMA, protège tibia en mousse.
- L'accès sur la surface d'entraînement peut être refusée à l'adhérent dont l'hygiène serait douteuse et dont les ongles des mains ou des pieds seraient trop longs avec risque de blessure d'un partenaire. - Pas de bagues, de chaînes ni de boucles d'oreilles susceptibles de blesser le ou la partenaire.

MISE EN GARDE

- Les cours du club Krav Maga System 92 se réfèrent au plus strict respect juridique de la légitime défense et de la législation sur les armes en générale avec une mise en attention particulière sur les zones anatomiques traumatologiques.
- Les dirigeants et formateurs dégagent toute responsabilité contre l'utilisation malveillante des techniques démontrées qui serait contraire à la légitime défense ainsi qu'au non-respect de ce règlement intérieur. - Le comité directeur se réserve le droit de refuser ou tout adhérent dont l'intégrité morale ou le comportement ne seraient pas conformes à l'éthique du club Krav Maga System 92 et de la F.E.K.A.M.T
- Le comité directeur se réserve le droit d'exclure tout adhérent dont l'intégrité morale ou le comportement ne seraient pas conformes à l'éthique du club Krav Maga System 92 et de la F.E.K.A.M.T

À : Signature avec mention "lu et approuvé"

Le :